

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE VIEUX VY SUR COUESNON

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie,

le jeudi 9 septembre 2010

Affiché, le 2 septembre 2010

Le Maire

Joël HARDY

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

La prochaine réunion du Conseil municipal se déroulera :

Le jeudi 9 septembre 2010, à 19h30, à la mairie, salle du conseil.

J'ai l'honneur de vous transmettre l'ordre du jour suivant :

1. Point de situation sur le concours des maisons fleuries.
2. Réaffirmation de la procédure de convocation des commissions municipales.
3. Communication de la programmation et du calendrier des opérations de préparation des budgets 2011.
4. Présentation du bulletin communal de l'automne 2010.
5. Gestion de carrière de Monsieur Arnaud MAIGNE, Agent territorial.
6. Communication d'une information dispensée au profit du Maire, dans le cadre du droit à la formation des élus, relative à la mise en oeuvre du dispositif AFNOR. (Association Française de Normalisation).
7. Redevance France - Télécom pour le patrimoine occupant le domaine public routier sur la commune de VIEUX-VY-SUR-COUESNON.
8. Décision modificative budgétaires 2010
9. Relecture des fonctions municipales dans les commissions.
10. Communication du Bilan du SICTOM par Madame LORAND.
11. Communication du « Recensement agricole » septembre 2010 / Juin 2011 par l'Adjoint chargé « des voies de communication et des affaires agricoles. »
12. Choix du taux préférentiel pour l'emprunt bancaire par la commune.
13. Gestion de l'espace aux abords de la future station d'épuration et propositions de vente de terrains de Madame VIGUIER (CM du 01 et 29 juillet 2010), de Monsieur ROGER (CM du 2 juillet 2009), de Monsieur HAMARD.
14. Situation de la gestion de l'espace dans la carrière de SAUTOGER exploitée par le Groupe PIGEON.
15. Désignation d'un avocat pour le projet de la ZAC.
16. Communication de la proposition du suivi de l'entretien de l'église par la commission Urbanisme.
17. Communication de la proposition de la mise en oeuvre du « conseil municipal jeunes » par la commission « Education, formation, emploi ».
18. Exploitation de l'installation de stockage des déchets, à Pavée.
19. Procédures d'application, avec définition d'objectifs, de la loi du 11 février 2005 : *Loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*
 - Présentation du projet de Charte communale du handicap et des obligations connexes dont la lutte contre les discriminations au regard de la Charte nationale de l'AMF de 2003.
 - Mise en projet avec définition d'objectifs de la commission communale d'accessibilité. (Cf. point n° 18 de l'ordre du jour de la réunion de CM du 4 février 2010).
 - Elaboration du PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics)
20. Information sur la gestion de l'espace à proximité des commerces.
21. Communication sur le projet communautaire et contrat d'objectifs du territoire du Pays d'Aubigné, et sur les orientations d'un contrat d'objectif communal.
22. Communication de l'ordonnance n° 1002823 du 17 août 2010 du juge des référés du tribunal administratif concernant le dossier « Madame REYMOND c/ commune de VIEUX-VY sur COUESNON. »
23. Communication de la situation relative à la rentrée scolaire et périscolaire de 2010.
24. Divers.